



FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque le Traité de Versailles consacra l'indépendance de la Pologne, il était à prévoir que ses frontières ne manqueraient pas de susciter un conflit avec l'Allemagne. Il en sera de même pour la frontière sur l'Oder et Neisse.

La Pologne de 1918 fut dominée par la prestigieuse personnalité du Maréchal Joseph Pilsudski, créateur en 1914 de la Légion qui, aux côtés de l'armée autrichienne combattait la Russie des Tsars, et dont les options politiques ne concordaient pas avec celles de la France. Il essaya de créer un bloc polono-ukrainien, en détachant l'Ukraine de la Russie, mais son expédition à Kiev échoua ; il dut battre en retraite, poursuivi par l'armée de Boudienny.

Sa mort coïncida avec l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. Ses épigones persuadés (on ne sait pas pourquoi !) que la Pologne ne pouvait pas compter sur l'aide de la France, conclurent un pacte de non-agression avec Hitler. Rassuré, pensant que la Pologne ne risquait plus rien du nouveau régime allemand, le colonel Beck, Ministre des Affaires Etrangères, oubliant l'Histoire et les Alliances, favorisa les ententes de Hitler. Après avoir neutralisé la Pologne, Hitler recommença la même opération avec Staline, en démontrant une fois de plus que les traités ne constituaient pour l'Allemagne que des chiffons de papier ! Actuellement, la Pologne ruinée accepte et sollicite même les capitaux allemands pour qu'ils viennent s'y investir. L'Allemagne a perdu la guerre, mais Helmut Kohl est en train de réussir là où Hitler échoua. Le renouveau du culte de Pilsudski en Pologne est de mauvais augure, de nature à rappeler les tendances pro-germaniques de la politique du colonel Beck. La propagande allemande y est peut-être pour quelque chose.

Il est temps que la Pologne choisisse sa propre voie, en renonçant à l'alternance, sous peine de se retrouver dans les limites de l'ancien gouvernement général allemand.

Un bloc constitué par les pays libérés, la Tchécoslovaquie, la Pologne et l'Ukraine, pourrait constituer un barrage contre les convoitises de ses voisins.

Thadée JAGO
Président Fédéral



Photo prise lors de la messe célébrée le 15 mars 1992 à la mémoire du Maréchal Pilsudski et du Général Sikorski. Au premier rang, le Lieutenant-colonel Lada représentant l'Ambassadeur de Pologne et M. Janikowski, Consul Général de Pologne et Madame.

DIVERSIONS DU S.R. ALLEMAND

L'Allemagne unifiée par la Prusse en 1870 constituait avant la 1^{ère} guerre mondiale un élément perturbateur de la paix en Europe. On oublie à ce propos, que Napoléon III fut le champion de l'unité allemande et italienne. Mais alors que l'Italie reconnaissante céda à la France le Comté de Nice et la Savoie, Bismarck en expédiant une dépêche truquée d'Ems provoqua la guerre avec la France, pour lui arracher au nom de l'unité allemande l'Alsace et la Lorraine.

La perversité de l'Allemagne se signala par les agissements de ses services secrets, qui fomentaient toutes sortes de diversions pour affaiblir le potentiel de guerre de ses voisins. L'affaire Dreyfus en France, l'affaire Sosnowski en Pologne, l'affaire Toutkhatchevski en Russie, en témoignent.

L'AFFAIRE DREYFUS commence en 1894. Une femme de ménage employée par l'Ambassade d'Allemagne à Paris, mais au service des renseignements français, ramassa dans la corbeille à papiers un bordereau prouvant la trahison d'un officier français.

Une enquête fut aussitôt ouverte et le général Mercier mit en cause le capitaine Dreyfus, stagiaire au Ministère de la Guerre. On était à l'époque d'une campagne antisémite de Drumont, chef de file d'un nationalisme outrancier. Devant la campagne de presse très violente, le général Mercier, Ministre de la Guerre, malgré la fragilité des pièces à conviction, déféra Dreyfus devant le Conseil de Guerre de Paris. C'est alors que le colonel du Paty de Clam, enquêteur sentant que l'affaire allait s'effondrer, remit au Président des documents non communiqués à la défense avec ordre du Ministre d'en donner connaissance aux juges au cours de la délibération.

Devant ces documents, la bonne foi des juges fut surprise et Dreyfus fut condamné le 22 décembre 1894 à la déportation à vie, à la dégradation militaire et envoyé en Guyane à l'île du Diable. Mais le colonel Piquart, nommé à la tête du S.R. en 1895, fut averti par son prédécesseur que le colonel Henry possédait le dossier communiqué aux juges en chambre de

4°P.13310

conseil. Après enquête, le colonel Piquart fut persuadé que l'auteur du Bordereau n'était autre que le commandant Esterhazy, agent des services allemands. Après l'acquiescement d'Esterhazy, qui demanda à être jugé, son accusateur le colonel Piquart fut mis aux arrêts le jour même où Emile Zola publia son article «J'accuse» dans l'Aurore. Après que Zola eût été condamné, l'affaire n'en continua pas moins. C'est alors que le capitaine Cuignet, chargé du dossier par le Ministre Cavaignac, découvrit que les pièces que celui-ci avait lues à la Chambre étaient falsifiées. Le colonel Henry fut convoqué par Cavaignac, avoua la falsification. Conduit au Mont-Valérien, Henry s'y suicida.

Le 3 janvier 1899, la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation annula le jugement du 22 décembre 1894 et renvoya l'affaire devant le Conseil de Guerre de Rennes.

Malgré l'opinion qui avait tourné en faveur de Dreyfus, celui-ci n'obtint que le bénéfice des circonstances atténuantes et fut condamné à 10 ans de détention et à la dégradation militaire. Le Président Loubet lui fit remise de sa peine et de la dégradation.

Dreyfus n'ayant pas accepté cette demi-mesure, réclama une enquête sur son dossier au Ministère de la Guerre. Aussi vit-on s'ouvrir tous les documents tenus secrets. On y trouva la lettre du colonel von Schwartzkoppen qui remontait à 1892 concernant un certain ... «D» identifié Duval, donc antérieure à l'arrivée de Dreyfus au Ministère. On a pu reconstituer les documents falsifiés.

En conséquence d'un supplément d'information, la Cour de Cassation toutes chambres réunies, rendit son arrêt le 12 juillet 1902, qui cassait et annulait le Jugement du Conseil de Guerre et classa l'affaire sans renvoi ! L'imbrication de la procédure judiciaire dans une diversion des services secrets, empêcha les Français d'y voir clair et de se rendre compte qu'ils furent trompés dès l'origine par le S.R. allemand. Une fois engagés dans cette voie, ils continuèrent à se déchirer par justice interposée et bafouée.

En l'état actuel de la question, Dreyfus est considéré par les historiens comme innocent et la rédaction du Bordereau est attribuée aux services de l'attaché militaire von Schwarzenkoppen.

(d'après le livre «Gra Wojenne» de Stanislaw Strumph Wojtkiewicz

AFFAIRE SOSNOWSKI

Moins connue à l'étranger, mais aussi infamante que l'affaire Dreyfus, fut l'affaire d'un officier du S.R. polonais Jerzy Sosnowski.

Condamné à Berlin à la réclusion perpétuelle, Sosnowski fut échangé contre une espionne allemande au

printemps 1936. Echangé, il sera néanmoins incarcéré et gardé étroitement dans une villa des environs de Varsovie. On tenait à lui enlever tout mérite d'avoir réussi à se procurer des plans de campagne contre la Pologne, qui prévoyait une attaque foudroyante à l'aide massive de blindés et d'aviation.

Or, cette affaire embarrassait aussi bien Hitler, de nature à contrecarrer ses plans qui visaient à neutraliser la Pologne, que le gouvernement polonais qui recherchait une entente avec Hitler. D'où le brûlot lancé par les Allemands en la personne de Sosnowski. Ils cherchaient non seulement à intoxiquer le S.R. polonais, mais aussi à se procurer les renseignements qui leur manquaient, à savoir les noms des complices de Sosnowski plus haut placés que les deux amis de Sosnowski, condamnées à mort et exécutées à la hache, qu'ils espéraient apprendre au cours du procès que les Polonais ne manqueraient pas de faire à Sosnowski pour trahison.

Le procès commença en mars 1938 et fut terminé 18 mois plus tard. Le Lieutenant colonel Adam Gorecki présida le Tribunal, le même qui voulait faire passer en justice le général Sikorski pour espionnage au profit de la France et pour avoir violé une jeune fille.

Pendant ce long procès, l'accusation retourna contre Sosnowski tous les arguments qui militaient en sa faveur. C'est le S.R. Allemand lui-même qui eût renseigné l'accusé, son long travail à Berlin ne constituait qu'une trahison. Le fait qu'il fournissait graduellement une ample documentation sur l'état d'armement, sur l'utilisation opérationnelle de grandes unités blindées et d'aviation, prouvait qu'il s'agissait d'une affabulation, car on ne pouvait croire à l'authenticité de ce radutage. D'après les experts, le procès de Sosnowski à Berlin ne fut qu'une comédie, les femmes n'auraient été exécutées que fictivement, qu'il n'existait aucun plan d'agression contre la Pologne, que la Pologne de Rydz-Smigly n'avait rien à craindre de l'Allemagne.

Le Ministre Joseph Beck et le Chef d'Etat-Major Tadeusz Stachiewicz affirmèrent que la Pologne n'était aucunement menacée par l'Allemagne? Sosnowski n'était qu'un provocateur qui méritait une condamnation pour que personne ne doutât plus de l'amitié de Berlin pour Varsovie. En conséquence il fut condamné à 15 ans de prison. L'agression de septembre 1939 confirma pleinement les renseignements fournis par Sosnowski. Les responsables de la défaite ont fui à l'étranger et après la disparition du Général Sikorski, hantèrent de nouveau les allées du pouvoir sans avoir été jugés ou stigmatisés.

T. Simon

Les Anciens Combattants et résistants Polonais en France, de la section Z.U.P.R.O. se sont réunis samedi 29 février, salle Priéto, à Saint-Vallier. Un nombre important de membres entouraient le président Tadeusz Stempniewicz, pour accueillir Philippe Pernin, président de la Fédération U.F., et M. Pierre Adamiuk, attaché culturel au Consulat de Pologne, à Lyon.

Au début de la réunion, Jean Tomkowiak recevait la Médaille de bronze de l'Union Fédérale pour son activité et son dévouement au service de l'association. La médaille était remise par Ph. Pernin au dévoué trésorier Z.U.P.R.O., sous les applaudissements de l'assistance.

Le président Stempniewicz faisait observer une minute de silence à la mémoire des 4 adhérents décédés : Victor Chodkiewicz, Joseph Kapelski, Joseph Semektala et Antoine Kowalczyk.

Le secrétaire Julien Kalinowski lisait ensuite le compte rendu de la précédente réunion, qui était adopté à l'unanimité.

Après quelques mots de remerciements de Ph. Pernin, élu président d'honneur de Z.U.P.R.O. en novembre 1991, ce fut l'allocution de l'attaché culturel du Consulat Polonais de Lyon.

Le président Stempniewicz donnait ensuite lecture du mot du président national, Thadée Jago, regrettant le mauvais choix de la France qui boude ses anciens alliés comme l'Angleterre et les Etats-Unis, s'isole et mise sur l'Europe avec des relations privilégiées avec l'Allemagne. Cette dernière a trahi les accords de Maastricht en reconnaissant la Croatie, et représente un danger potentiel pour la Pologne, après la désintégration du bloc soviétique. La Fédération des combattants alliés en Europe accueille désormais l'association des A.C. Polonais qui ont combattu pendant la dernière guerre à l'Ouest, et une délégation a été créée en Pologne.

Z.U.P.R.O. a ensuite établi le calendrier des commémorations auxquelles ils participeront cette année, et ont désigné leurs représentants qui assisteront le 3 mai au Congrès Départemental de l'Union Fédérale, à Louhans.

Enfin, le président a présenté deux ouvrages sur la dernière guerre : «L'occupation et la Résistance en Saône-et-Loire» et «L'histoire du Réseau de Résistance Monika W», pour ceux qui souhaitent acquérir ces ouvrages.

La réunion s'est achevée par le verre de l'amitié accompagné de délicieuses pâtisseries, montrant ainsi les liens étroits qui unissent entre eux les A.C. Polonais de Z.U.P.R.O.

Le secrétaire

**N'OUBLIEZ PAS DE RENOUVELER VOTRE COTISATION
à la F.C.A.E. et votre abonnement à EUROPA**

Cotisation 1992 : 100 F - Abonnement : 100 F

**l'Historique du réseau
MONIKA W
Guerre de 1939-1945
par Thadée JAGO**

B.D.I.C



BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de
votre règlement à :

**FEDERATION DES COMBATTANTS
ALLIES EN EUROPE**
3, rue Saint-Fiacre
Auvers
91580 ETRECHY

M _____
Adresse _____

Réserve : exemplaire(s)
au prix de 60 F

Joindre 2 timbres à 2,50 F
pour l'expédition

Ci joint chèque
CCP
Signature _____

PERMANENCES

Les permanences de l'Association des Anciens Combattants Franco-Polonais ont lieu le mardi de 17 h à 18 h à la Mairie du 18^e arrondissement de Paris 1, place Jules Joffrin 75018 PARIS

**ASSOCIATION DES
ANCIENS
COMBATTANTS
FRANCO-POLONAIS
28, rue Affre - 75018
PARIS**

Editorial

1992, c'est le 30^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Les gouvernements qui se sont succédés depuis 30 ans n'ont jamais voulu reconnaître cette guerre et le gouvernement actuel ne fait pas exception à la règle. Pourtant, 30.000 des nôtres sont tombés et près de 300.000 autres sont revenus blessés ou malades. Jamais les Anciens Combattants en Afrique du Nord n'ont bénéficié de la considération témoignée récemment aux combattants de la guerre du Golfe. Pourquoi deux poids et deux mesures ?

Il y a certainement une volonté d'occulter la guerre d'Algérie qui donne mauvaise conscience en particulier à ceux qui n'ont pas su l'éviter. Notre génération en éprouve une profonde amertume et la façon dont les médias nous présentent, les rares fois où ils parlent de nous, n'arrange rien.

Face à cette situation, il ne faut

pas céder à la tentation du repli sur soi, mais au contraire, les Anciens Combattants en AFN doivent se montrer et se faire respecter.

1992, c'est aussi l'action dans cette dernière année avant les élections législatives de 1993. Alors que la première classe d'âge, celle des rappelés nés en 1932, ont 60 ans, l'âge de la retraite, les Anciens Combattants en Afrique du Nord constatent avec une colère persistante que le gouvernement joue la montre, tandis que les parlementaires ne tiennent pas leurs engagements. Avec le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Monsieur Mexandeau, un dialogue a été renoué et certaines avancées ont été enregistrées, mais encore faut-il maintenant qu'elles se concrétisent rapidement. Malheureusement, le gouvernement refuse obstinément de prendre en compte les demandes en matière de retraite anticipée, en particulier pour nos Anciens Combattants chômeurs en fin de droits.

Nous devons accentuer notre pression sur les parlementaires car c'est dans la période précédant les élections que nous avons le plus de chance d'aboutir. Après, ce sera plus difficile ! Alors, ne faiblissons pas !

*Y. DETROYAT
Président*

**Messe solennelle à la mémoire du
Maréchal PILSUDSKI et du
Général SIKORSKI.**

Le 15 mars 1992, messe célébrée à l'Eglise Polonaise de Paris.

Nous y avons noté la présence du Lieutenant-Colonel LADA, Attaché Militaire, Naval et de l'Air, représentant Monsieur l'Ambassadeur de Pologne, Monsieur JANIKOWSKI, Consul Général de Pologne et Madame, le Général CASSO, le Capitaine de Frégate RENAULDON, M. MULARSKI, Adjoint au Maire du 6^e arrondissement, M. ROGOWSKI, Adjoint au Maire du 18^e arrondissement, M. FLEURY, Président du Souvenir Français, M. PETRIDIS, Président de l'Association des Anciens Combattants Héliques de l'Armée Française, M. KROTKIEWSKI, Délégué de l'Union des Eclaireurs d'origine polonaise en France, Mme BERRET-MICKIEWICZ, Président d'Honneur de l'ARAC, MM. BIERNAT, MADEJ, PUCHALIK, ROGACZEWSKI, Mmes ZARYTKIEWICZ et HOBAM.



«LA GUERRE SANS NOM»

Un film-mémoire



Depuis la fin de la guerre d'Algérie il y a 30 ans, nous avons pu voir ou écouter un certain nombre d'hommes politiques, personnalités, militaires ou rapatriés sur les «événements en Algérie».

Ceci a eu pour effet de faire passer au second plan la guerre elle-même et de confiner au silence les acteurs de ce conflit qui, à 20 ans, se sont succédé entre 1955 et 1962 au-delà de la Méditerranée. Acteurs et témoins à la fois, on nous reproche parfois de ne pas avoir voulu parler à notre retour... C'est sans doute vrai, tant nous avons été marqués profondément par cette guerre mais aussi en raison d'une certaine pudeur qui caractérise et empêche de parler ceux qui viennent de vivre leur première expérience dramatique d'homme, certains à peine sortis de l'adolescence.

Le temps a passé, nous avons souri et nous voulons parler. Mais on n'a pas voulu nous donner la parole et on veut encore nous confiner au silence. Ou bien, lorsqu'on parle du contingent, donner une image truquée et falsifiée. Aussi faut-il applaudir au courage de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman pour la réalisation de «La guerre sans nom» qui donne - enfin - la parole à ceux qu'on n'a jamais voulu entendre.

Plusieurs dizaines d'heures de témoignages filmés constituent la base à partir de laquelle a été construit le film qui dure presque quatre heures, mais pas un seul moment nous n'avons eu l'impression de longueur ou d'ennui !

Nous avons toujours dit qu'en fonction de la période, du lieu et de l'arme, chacun d'entre nous a eu une vision distincte de cette guerre. Or on avoue que c'est la première fois que nous nous sommes

retrouvés dans tel ou tel témoignage, anecdote ou vécu ! pourtant tous ces témoins nous sont inconnus, les mêmes peines, les mêmes joies, les mêmes sentiments.

Certes, en fonction de ses propres convictions, chacun pourra approuver ou être en désaccord profond avec telle ou telle position ou déclaration.

Mais ce n'est pas là l'essentiel. Il importait de retracer l'itinéraire d'un certain nombre de jeunes de vingt ans lâchés subitement dans la guerre, et que chacun, en fonction de sa personnalité, de sa conscience ou de son milieu social, aborde les différents thèmes de cette guerre et de sa vie quotidienne : le courrier, la bouffe, la peur, les opérations, les combats, les interrogatoires et la torture, les exactions des deux côtés, les prisonniers, les blessures et les copains tués, le putsch, l'OAS, les harkis, la fin de la guerre et le retour.

Ainsi, au cours du film, voit-on progressivement ces voix multiples et différentes se compléter et refléter honnêtement les diverses facettes de la guerre des appelés.

Un deuxième mérite du film est de faire découvrir une version tout à fait différente de certains événements que nous croyions pourtant connaître !

Des reproches, il y en aura sans doute. Peut-on faire «parfait» dans ce genre de film ? En conclusion, nous croyons que c'est un film honnête, qu'on se doit absolument de voir et d'encourager à aller voir. Un tel film, à l'occasion du 30^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, serait l'illustration idéale ouvrant le débat télévisé, consacré aux appelés que nous attendons depuis longtemps !

Beaucoup penseront aussi que ce film constitue le «Mémorial» de notre génération.

P.M.

Assemblée Générale du 29 février 1992

Nous étions réunis le dernier jour de février au café «La Renaissance» pour notre assemblée générale. Une grande participation a marqué cette réunion au cours de laquelle ont été adoptés à l'unanimité le rapport moral présenté par le secrétaire général François Groetschel et le rapport financier présenté par le trésorier,

Quelques décisions ont été prises dont : le changement d'adresse du siège social qui devient 28, rue Affre 75018 Paris et la nomination d'un délégué général.

Pour raison de santé, Madame la Maréchale Zdrojewska n'assistait pas à notre réunion, nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Cette assemblée s'est poursuivie par un repas de qualité préparé par nos amis Pierre Guérin et son épouse, dans une ambiance de franche camaraderie non dépourvue de gaieté.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

18 juin 1992 : commémoration de l'Appel du Général de Gaulle.

25 août 1992 : célébration de la libération de Paris.

11 novembre 1992 : commémoration de la fin de la première Guerre mondiale.

Le 26 avril 1992, une messe a été célébrée en l'église Notre-Dame de Clignancourt, à la mémoire de tous les soldats morts pour la France. Une très nombreuse participation a marqué cette cérémonie à laquelle on notait la présence des élus du 18^e arrondissement, dont M. Alain JUPPÉ, Adjoint au Maire de Paris.

8 MAI 1992

En présence de l'Attaché Militaire de l'Ambassade de Pologne représentant l'Ambassadeur et du Consul Général de Pologne à Paris, notre Association a déposé une gerbe au monument de la Place de Varsovie.

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE
Publication EUROPA 3, rue Saint-Fiacre, Auvers - 91580 ETRÉCHY

PRÉSIDENT FÉDÉRAL : Thadée JAGO

J.O. du 13 janvier 1968

PRESIDENTS D'HONNEUR : MARÉCHAL ZDROJEWSKI et GÉNÉRAL COLIN-GUBBINS
SIEGE FEDERAL : ST-FIACRE, 91580 ETRÉCHY - TEL. 60.80.39.05 - CCP LILLE 3893-92 X

DIRECTEUR : THADEE JAGO

Comité de Rédaction : JAGO, GROETSCHEL, de MONREAL, BEZA, LABALUE, DETROYAT
Imprimeur : GROUP'7 - 93200 ST-DENIS

Commission Paritaire : n° 506 D 1973 - Périodique de la Fédération des Combattants Alliés en Europe

MAZURKA

LE RESTAURANT POLONAIS DE MONTMARTRE

42 23 36 45
3, rue André Del Sarre
75018 PARIS
FERME LE MERCREDI